

## Cours de natation - Piscine de la Venoge la Sarraz

### Conditions générales

#### 1. Conditions

Les inscriptions se font auprès de la caisse. Toute personne inscrite à un cours de natation (individuellement, en duo ou en groupe) s'engage à respecter les règles de fonctionnement de l'établissement. L'inscription est valable uniquement pour le nombre de cours choisis, aux dates choisies. Si un cours devait être annulé (voir point 4), il sera échu à la fermeture de la piscine le 19 septembre 2022. Merci d'indiquer le niveau de votre enfant, selon document ci-joint.

#### 2. Tarifs

Les tarifs varient en fonction du nombre de cours et de participants aux cours. Le tarif du cours comprend l'entrée à la piscine, uniquement pour le participant.

##### Cours privés

1 enfant : Frs. 35.00/le cours

**Total 5 cours privés Frs. 158.00**

##### Cours semi-privés

2 enfants ensemble Frs. 30.00/le cours par enfant

**Total 5 cours semi-privés Frs. 135.00/par enfant**



##### Cours en groupe

**5 cours en groupe de max 4 enfants : Frs. 115.00/enfant (dates définies)**

#### 3. Fonctionnement

La durée du cours est de 30 minutes. Si l'élève ne tient pas cette durée en raison des conditions météorologiques, de la température de l'eau ou autres, le temps manquant ne sera ni remplacé ni remboursé.

La planification des cours est faite par le parent via la caisse.

##### **Les élèves**

Les élèves doivent être à l'heure au point de rendez-vous devant la caisse à l'entrée de la piscine. Les moniteurs prennent les enfants et les ramènent au même endroit.

Tenue : un maillot de bain adéquat et des lunettes adaptées à l'enfant s'il le désire. Le bonnet de bain est fortement conseillé, il permet de tenir les cheveux et de garder une certaine chaleur.

Un élève de moins de 8 ans n'est pas autorisé à rester seul au bord et dans les bassins. Les élèves en cours doivent être capables de suivre leur moniteur sans les parents, le temps de la séance.

Il est vivement recommandé aux élèves de passer aux toilettes et de ne pas se baigner avant le cours.

## **Les accompagnants**

L'accompagnant doit payer l'entrée à la piscine s'il désire pénétrer dans l'enceinte. L'accompagnant n'est pas autorisé à venir au bord du bassin habillé pour assister ou accompagner son enfant au cours. Aucun enfant n'est laissé au bord de la piscine après son cours, sans la présence d'un adulte. Les élèves ramenés au point de rendez-vous après le cours sont, à partir de ce moment, sous la responsabilité de leurs parents ou de leur accompagnant, le moniteur est dégagé de toute responsabilité.

Il est demandé aux accompagnants de ne pas perturber le travail des moniteurs ni de l'enfant pendant le cours.

Plusieurs possibilités d'occupation s'offrent aux accompagnants :

- Le restaurant de la piscine (avec terrasse pendant les beaux jours).
- Profiter de nager ou de se reposer sur les pelouses ou le solarium.

## 4. Annulation

Les cours sont donnés par tous les temps et toutes les conditions (météo et température de l'eau, stable à 24°), sauf exception en cas d'orage et d'évacuation des bassins pour des raisons de sécurité.

Les cours manqués pour fermeture de la piscine ou orage seront remplacés, mais pas remboursés.

Les cours manqués pour une raison personnelle ne sont ni remboursés, ni remplacés, y compris ceux pour un confort météorologique ou autre. En cas de cours manqués pour raison médicale, ceux-ci seront remboursés moyennant l'envoi d'un certificat médical.

Toute absence doit être annoncée à la caisse au 021 866 73 59, au responsable au 077 269 15 20 ou par mail [caisse@piscinedelavenoge.ch](mailto:caisse@piscinedelavenoge.ch).

## 5. Paiement des cours

Les cours sont payés à la caisse à la réservation ou lors du 1<sup>er</sup> passage.

**Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et de progrès 😊**